



Licenciement pour cause sérieuse et réelle

Par **Chaoui13**, le **28/08/2015** à **14:56**

Voilà je travaillais dans un centre de tri de recyclage ordures ménagères. L'entreprise a perdu un marché donc il licencie 9 personnes. L'entreprise qui a gagné le marché récupère les salariés mais on a refusé parce que la distance entre domicile et travail est de 120km aller retour pour toucher le smic. D'après la convention collective des déchets nous avons le droit de refuser le transfert du contrat chez la nouvelle boîte. Et il nous propose pas de reclassement et dans mon contrat c'est marqué que je dois travailler dans la même société que porte son nom. Donc il nous licencie pour cause sérieuse et réelle et de plus il gardait des intérimaires. On l'a su un mois avant notre licenciement que la société allait perdre son marché. Le drh n'a pas respecté les 5 jours pour l'envoi de la convocation à l'entretien préalable licenciement. Je voudrais savoir qui est en tort?

Par **P.M.**, le **28/08/2015** à **17:20**

Bonjour,

Je ne comprends pas car vous dites que suite à la reprise du marché la distance du lieu de travail se situe à 120 km aller et retour, mais cela devait être les mêmes conditions avant... De toute façon, si vous refusez la poursuite du contrat de travail chez le repreneur alors que je n'ai pas trouvé, sauf erreur de ma part, de possibilité de refuser le transfert, l'employeur qui vous licencie le fait pour cause réelle et sérieuse apparemment et le non-respect du délai pour l'envoi de la convocation à l'entretien préalable ne constitue qu'un vice de procédure...

Par **Chaoui13**, le **30/08/2015** à **00:53**

Bonjour

La société que je travaillais se trouvait à 30km aller retour. C'est la nouvelle société que la distance est de 120 km aller retour.

Par **P.M.**, le **30/08/2015** à **08:47**

Bonjour,

S'il s'agit d'un marché voire d'un chantier, la distance devrait être la même à moins que le lieu de traitement ait également changé...

S'il ne se trouve plus dans le même secteur géographique, sans clause de mobilité, l'employeur, en cas de refus, devrait procéder au licenciement économique...

Par **Chaoui13**, le **30/08/2015** à **12:45**

Bonjour il s agit d un marché de collecte sélective. Je travaillais dans une usine.

Par **Chaoui13**, le **30/08/2015** à **12:51**

Je suis passer au prudhomme en juillet 2014 ça rien donner. On passe en départage en décembre 2015. Vous pensez qu on aura une chance de gagner avec le juge départiteur
Cordialement

Par **Chaoui13**, le **30/08/2015** à **12:54**

Je suis passer au prudhomme en juillet 2014 ça rien donner. On passe en départage en décembre 2015. Vous pensez qu on aura une chance de gagner avec le juge départiteur
Cordialement

Par **Visiteur**, le **30/08/2015** à **15:06**

OFFRE DE PRÊT RAPIDE SÉRIEUX HONNÊTE ENTRE PARTICULIER

Dans le cadre de restaurer un Esprit de paix et de partage commun, très vite j'ai pensé à la pauvreté qui touche certaines régions du globe. Mon objectif est d'apportée le bonheur dans le cœur de chaque enfant, père & mère, frère & sœur, vieux & vieille, société et projet d'entreprise raison pour laquelle je met à la disposition de toutes personnes très honnête des prêts très rapides, sécurisé & confiant, mon taux d'intérêt est de 1,8%. Ne perdez plus le temps à courir ailleurs, rejoignez moi par mon e-mail pour sauver vos familles et vos besoins financières d'urgences ou pour apporter la santé à vos familles couchés à l'hôpital...

E-mail : florent.fred.06@gmail.com

Par **Visiteur**, le **30/08/2015** à **15:08**

OFFRE DE PRÊT RAPIDE SÉRIEUX HONNÊTE ENTRE PARTICULIER EN 1HEURE

Vivre sans problème, c'est vivre heureux. Je m'appelle Rose PIVON, je suis française j'habite Metz, c'est les vacances, vous aviez des projets à œuvrés pendant ses vacances, vous voulez

voyagé et connaître le monde, vous être étudiant et vous aviez besoin d'argent pour finir vos études, vous êtes jeune fille et jeune garçon aviez besoin d'argent pour voyager en vacance, vous être père ou mère vous aviez besoin d'argent pour offrir des cadeaux à vos enfants ou lancer vos activités de commerces, besoin d'argent pour régler les situations familiales. Voici une seule porte qui répond à vos demandes et préoccupations d'urgences. Je prête de l'argent à toute personne très sérieuse, honnête, respectueux, capable de pourvoir payez sa dette un jour. Mon offre est sans protocole, direct et très rapide avec un taux d'intérêt de 2,2%
E-mail: rose.pivon@gmail.com

Par **Visiteur**, le **30/08/2015** à **15:09**

OFFRE DE PRÊT RAPIDE SÉRIEUX HONNÊTE ENTRE PARTICULIER EN 1HEURE

Vivre sans problème, c'est vivre heureux. Je m'appelle Rose PIVON, je suis française j'habite Metz, c'est les vacances, vous aviez des projets à œuvrés pendant ses vacances, vous voulez voyagé et connaître le monde, vous être étudiant et vous aviez besoin d'argent pour finir vos études, vous êtes jeune fille et jeune garçon aviez besoin d'argent pour voyager en vacance, vous être père ou mère vous aviez besoin d'argent pour offrir des cadeaux à vos enfants ou lancer vos activités de commerces, besoin d'argent pour régler les situations familiales. Voici une seule porte qui répond à vos demandes et préoccupations d'urgences. Je prête de l'argent à toute personne très sérieuse, honnête, respectueux, capable de pourvoir payez sa dette un jour. Mon offre est sans protocole, direct et très rapide avec un taux d'intérêt de 2,2%
E-mail: rose.pivon@gmail.com

Par **Visiteur**, le **30/08/2015** à **15:09**

OFFRE DE PRÊT RAPIDE SÉRIEUX HONNÊTE ENTRE PARTICULIER

Dans le cadre de restaurer un Esprit de paix et de partage commun, très vite j'ai pensé à la pauvreté qui touche certaines régions du globe. Mon objectif est d'apportée le bonheur dans le cœur de chaque enfant, père & mère, frère & sœur, vieux & vieille, société et projet d'entreprise raison pour laquelle je met à la disposition de toutes personnes très honnête des prêts très rapides, sécurisé & confiant, mon taux d'intérêt est de 1,8%. Ne perdez plus le temps à courir ailleurs, rejoignez moi par mon e-mail pour sauver vos familles et vos besoins financières d'urgences ou pour apporter la santé à vos familles couchés à l'hôpital...

E-mail : florent.fred.06@gmail.com

Par **Visiteur**, le **30/08/2015** à **15:13**

OFFRE DE PRÊT RAPIDE SÉRIEUX HONNÊTE ENTRE PARTICULIER

Dans le cadre de restaurer un Esprit de paix et de partage commun, très vite j'ai pensé à la pauvreté qui touche certaines régions du globe. Mon objectif est d'apportée le bonheur dans

le cœur de chaque enfant, père & mère, frère & sœur, vieux & vieille, société et projet d'entreprise raison pour laquelle je met à la disposition de toutes personnes très honnête des prêts très rapides, sécurisé & confiant, mon taux d'intérêt est de 1,8%. Ne perdez plus le temps à courir ailleurs, rejoignez moi par mon e-mail pour sauver vos familles et vos besoins financières d'urgences ou pour apporter la santé à vos familles couchés à l'hôpital...

E-mail : florent.fred.06@gmail.com

Par **P.M.**, le **30/08/2015** à **16:19**

Arnaque à fuir, ne pas envoyer de coordonnées bancaires ou de copie de pièce d'identité et bien sûr d'argent pour soi-disant le déblocage des fonds...

Par **P.M.**, le **30/08/2015** à **16:25**

[citation]Bonjour il s agit d un marché de collecte sélective. Je travaillais dans une usine.[/citation]

Vous n'indiquez toujours pas si vous deviez travailler dans une autre usine car autrement, elle n'a pas dû changer de place...

[citation]Je suis passer au prudhomme en juillet 2014 ça rien donner. On passe en départage en décembre 2015. Vous pensez qu on aura une chance de gagner avec le juge départiteur Cordialement[/citation]

Je ne vois pas comment on pourrait même émettre un avis sans savoir ce que vous contestez et ce que vous réclamez...

En tout cas un tel délai pour départage me paraît très long...

Par **Chaoui13**, le **30/08/2015** à **19:56**

J ai vous ai dit que je devais aller travailler chez le repreneur du marché. On a refuser parce que la distance entre le lieu de travail et domicile était de 120km aller retour. D après la convention collective des déchets on a le droit de refuser le transfert et doit nous proposer un reclassement dans la même société que je suis qui a pas été fait.c est une grosse société ce n'est pas une petite société. Je conteste mon licenciement pour cause sérieuse et réelle. pourquoi ce n est pas un licenciement économique. pour passer en départage c est très long faut compter un an et demi.

Par **P.M.**, le **30/08/2015** à **21:00**

Mais le repreneur d'un marché ne change pas forcément le lieu de travail si le traitement se fait dans la même usine...

Il faudrait que vous indiquiez précisément quelle disposition de la Convention Collective vous donne le droit de refuser le transfert car je ne l'ai pas trouvé...

Si c'était le cas et que l'employeur n'a réellement pas de reclassement à vous proposer, il est bien forcé de procéder au licenciement économique...

Même s'il n'est pas toujours respecté, l'[art. R1454-29 du Code du Travail](#) prévoit que l'audience de départage est tenue dans le mois du renvoi et entre un mois et un an et demi, il y a une différence...